

ARIZONA STOP AU BAIN DE SANG SOCIAL

JOURNÉE DE GREVE



FAITES DU BRUIT

10 FEV
10H
HOTEL DE VILLE
NAMUR

FGTB
Namur Luxembourg



1**MEPRIS DES MALADES**

Le temps de travail serait calculé sur l'année, permettant d'imposer de longues semaines sans sursalaire et de casser les horaires fixes.

RETOUR DE LA PÉRIODE D'ESSAI

Permet de rompre un contrat sans motif au début de l'emploi, augmentant la précarité et affaiblissant la protection contre le licenciement.

2**RÉDUCTION DES SUPPLÉMENTS DE NUIT**

Les suppléments de nuit sont diminués et le travail de nuit devient possible dans tous les secteurs, banalisant un travail pénible sans compensation équitable.

RÉDUCTION DES COTISATIONS PATRONALES

Moins de cotisations sur les bas salaires = moins de moyens pour la sécurité sociale, sans garantie de meilleurs salaires ou d'emplois de qualité.

3**EXTENSION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES « VOLONTAIRES »**

Haute massive des heures sup' « volontaires », allongeant le temps de travail au lieu d'embaucher, sous pression hiérarchique.

LIMITATION DES PRÉAVIS

Préavis réduits à maximum 52 semaines pour les nouveaux contrats, facilitant les licenciements et fragilisant les travailleurs.

4**FLEXI-JOBS ET TRAVAIL ÉTUDIANT**

Extension des flexi-jobs à tous les secteurs et augmentation des heures étudiantes : remplacement d'emplois stables par du travail moins cher.

SAUT D'INDEX PARTIEL

Une partie de l'indexation est supprimée pour certains salaires, faisant payer l'inflation aux travailleurs et affaiblissant la protection du pouvoir d'achat.

FAITES DU BRUIT



FGTB
Namur Luxembourg



ARIZONA STOP AU BAIN DE SANG SOCIAL

JOURNÉE DE GREVE



FAITES DU BRUIT

10 FEV
10H
HOTEL DE VILLE
NAMUR

FGTB
Namur Luxembourg



1

MEPRIS DES MALADES

Le temps de travail serait calculé sur l'année, permettant d'imposer de longues semaines sans sursalaire et de casser les horaires fixes.

RETOUR DE LA PÉRIODE D'ESSAI

Permet de rompre un contrat sans motif au début de l'emploi, augmentant la précarité et affaiblissant la protection contre le licenciement.

2

RÉDUCTION DES SUPPLÉMENTS DE NUIT

Les suppléments de nuit sont diminués et le travail de nuit devient possible dans tous les secteurs, banalisant un travail pénible sans compensation équitable.

RÉDUCTION DES COTISATIONS PATRONALES

Moins de cotisations sur les bas salaires = moins de moyens pour la sécurité sociale, sans garantie de meilleurs salaires ou d'emplois de qualité.

3

EXTENSION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES « VOLONTAIRES »

Haute massive des heures sup' « volontaires », allongeant le temps de travail au lieu d'embaucher, sous pression hiérarchique.

LIMITATION DES PRÉAVIS

Préavis réduits à maximum 52 semaines pour les nouveaux contrats, facilitant les licenciements et fragilisant les travailleurs.

4

FLEXI-JOBS ET TRAVAIL ÉTUDIANT

Extension des flexi-jobs à tous les secteurs et augmentation des heures étudiantes : remplacement d'emplois stables par du travail moins cher.

SAUT D'INDEX PARTIEL

Une partie de l'indexation est supprimée pour certains salaires, faisant payer l'inflation aux travailleurs et affaiblissant la protection du pouvoir d'achat.

FAITES DU BRUIT



FGTB
Namur Luxembourg

